

La Fondation Massé-Trévidy, acteur social reconnu d'utilité publique, s'engage à faire avancer la réflexion et l'action en faveur des personnes en difficultés ou fragiles. La Fondation réalise des actions sociales, médico-sociales et éducatives dans le champ de l'économie sociale et solidaire, à savoir : enfance, famille, handicap, lutte contre les exclusions, logement social, formation et enseignement, personnes âgées, personnes dépendantes.

Lieu d'exercice
**Résidence Avel Genwerzh
Concarneau**

Type de contrat
CDD 22 juillet au 15 septembre 2024

Conv. Col.
CCN 51 renouvelée

Durée de travail
121.34h par mois soit 80%

Salaire brut de base y compris Ségur
1775.76 €

Poste à pourvoir le
22 juillet 2024

Date de publication
26/06/2024

OFFRE D'EMPLOI

Accompagnant Educatif et Social (H/ F)

CDD – 80% - été

Résidence Avel Genwerzh

MISSION

L'accompagnant éducatif et social (AES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il/elle travaille en adéquation avec le projet d'établissement.

PROFIL

- ✓ Etre titulaire du diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ou AMP

Compétences/Aptitudes requises :

- Capacité à travailler en équipe pluri-professionnelle
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens relationnel développé
- Sens de l'observation
- Capacité d'initiative

Serait apprécié :

- Connaissance de la prise en charge des personnes âgées.
- Connaissance en informatique (logiciel de soins)
- Qualification d'Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à
Direction EHPAD Avel Genwerzh, 2 cours Charlemagne 29 900 CONCARNEAU
par mail à : avelgenwerzh@fmt.bzh

Nos emplois sont accessibles à toutes personnes reconnues travailleurs handicapés.